

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT



**Evaluations avant l'entrée en
formation, en cours et en fin de
formation**

Procédé de positionnement avant la formation :

Un entretien avec la personne en charge du secrétariat ou un enseignant de la conduite est réalisé afin d'évaluer les besoins et les attentes du bénéficiaire.

Cet échange nous permet de présenter nos formations, nos forfaits, ainsi que toutes les modalités relatives au déroulement de celles-ci.

Cet entretien est également l'occasion de vérifier que le candidat répond aux prérequis exigés pour les différentes formations, et de fournir la liste des documents nécessaires à la constitution de son dossier.

À l'issue de cet entretien, nous serons en mesure de vous proposer la formation la plus adaptée à ses besoins, en fonction de l'objectif final visé.

Dans le cadre d'un projet professionnel, un procédé de positionnement spécifique est prévu (voir page 5).

Procédé d'évaluation avant l'entrée en formation :

Une évaluation des compétences du candidat, appelée évaluation de départ, sera réalisée. Il s'agit d'un test permettant d'évaluer ses capacités et aptitudes à la conduite.

Cette évaluation permet de proposer un volume horaire prévisionnel de formation adapté à votre profil.

Elle est accompagnée d'une proposition commerciale chiffrée.

Le volume horaire prévisionnel pourra être réajusté à la hausse ou à la baisse en fonction de ses aptitudes, de ses capacités, de son implication dans la formation, de son assiduité, ainsi que de la fréquence de ses leçons de conduite.

Aptitudes et compétences évaluées

Évaluation des aptitudes cognitives suivantes :

- Concentration
- Coordination motrice
- Inhibition
- Mémoire visuelle à court terme
- Estimation
- Largeur du champ de vision
- Adaptation
- Attention partagée
- Prévention du risque
- Obéissance aux règles
- Balayage visuel
- Temps de réaction

Évaluation par exercices des compétences suivantes

- Expérience de la conduite,
- Connaissances du véhicule,
- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité,
- Habilités,

- Compréhension et mémoire,
- Perception visuelle,
- Émotivité.

Procédé d'évaluation en cours de formation :

Des évaluations de compétences (les 4 compétences du programme de formation REMC) sont réalisées au cours de la formation. Elles permettent d'évaluer l'acquisition et le niveau d'autonomie atteints pour chaque objectif pédagogique.

Un bilan de compétences de conduite permet, en cours de formation, de faire le point sur les acquis en tant que futur conducteur. Il s'appuie sur les critères d'évaluation de l'examen de conduite. Le formateur évalue l'élève, à l'aide de son livret numérique, sur ce qu'il a acquis ou non, et l'accompagne avec des commentaires personnalisés pour l'aider à progresser. L'objectif est de lui permettre d'acquérir toutes les compétences nécessaires avant l'examen. Il concerne tous les apprentis conducteurs et fait partie intégrante de la formation.

Le formateur évaluera les critères suivants :

- Connaissance et utilisation des commandes,
- Prise d'informations,
- Adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la circulation,
- Application et respect de la réglementation,
- Communication avec les autres usagers,
- Partage de la chaussée,
- Respect des distances de sécurité
- Autonomie et conscience du risque.

Pour rappel, ces critères sont issus des quatre champs de compétences définis dans l'examen du permis de conduire, mis en place en 2013 avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC). Ce bilan aide l'élève à évaluer son niveau : il comprend ainsi quels sont les axes à améliorer pour chaque critère évalué. Il prend conscience de ses points forts et de ses points faibles. L'élève sait sur quels éléments travailler avec son moniteur lors de ses prochaines séances.

Devenir un conducteur responsable :

Conduire un véhicule n'est pas sans risque.

Il est donc essentiel de savoir si l'élève est prêt à devenir un conducteur autonome et responsable. Au-delà des compétences techniques, l'aspect psychologique est primordial pour réussir l'examen et pour devenir, par la suite, un conducteur vigilant et respectueux des autres.

Adapter votre formation :

À l'issue du bilan, le stagiaire pourra, avec son formateur, adapter les objectifs de ses futures séances de conduite. C'est ainsi une pédagogie individualisée qui est proposée, pour l'accompagner vers la réussite de son permis et une conduite en toute sécurité.

Bilan de compétences n°1 (C1 + C2)

Parcours d'une vingtaine de minutes, réalisé avec un guidage minimum (directions), dans un environnement où la circulation est présente mais non abondante.

Voici les points qui seront observés pendant votre parcours :	Acquis	En cours	Non acquis
- l'installation du conducteur, des passagers et d'éventuels bagages est faite de manière autonome, sécuritaire, et rationnelle,			
- le confort des passagers est assuré par une manipulation du véhicule appropriée (démarrages, passages et rétrogradages de vitesses, accélérations/freinages...),			
- la conduite est adaptée de façon générale à la visibilité, au relief, aux types de route et à leur configuration (allure, positionnement sur la chaussée, prise de virage...),			
- l'allure est adaptée aux situations et les différents indices sont détectés et pris en compte,			
- les précautions permettant de communiquer ses intentions aux autres usagers sont prises à temps et correctement réalisées (contrôles, indication, positionnement sur la chaussée...),			
- les différents régimes de priorité sont détectés, identifiés et le comportement est adapté,			
- les manœuvres sont réalisées de façon sécuritaire.			

Procédé d'évaluation en fin de formation :

Après un certain nombre de cours de conduite, lorsque l'enseignant estime que l'élève est prêt à passer son permis de conduire, il programmera un examen blanc.

L'examen blanc du permis de conduire est une répétition générale avant l'examen officiel. Cette mise en situation permet d'évaluer le niveau du candidat en condition réelle, mais aussi sa gestion du stress.

L'épreuve se déroule dans les mêmes conditions que l'examen officiel. Le formateur habituel, ou un autre formateur, jouera le rôle de l'inspecteur du permis de conduire. Cette simulation dure environ 30 minutes. L'élève est noté à l'aide de la même grille d'évaluation officielle du permis de conduire.

L'élève doit démontrer qu'il est apte à circuler sur la voie publique, en respectant les panneaux de signalisation ainsi que l'ensemble des règles de circulation routière.

Rappelons que, pour obtenir le permis, il faut obtenir un minimum de 20 points et ne pas commettre de fautes éliminatoires.

Tout d'abord, l'élève s'installe au poste de conduite et procède aux réglages nécessaires (siège, rétroviseurs, volant). Il suit ensuite l'itinéraire indiqué par l'enseignant. Le parcours comprendra des passages en agglomération et hors agglomération, et le candidat devra également circuler de manière autonome pendant une partie du trajet.

Une interrogation orale est également prévue, comprenant :

- une question de vérification technique (intérieure ou extérieure),
- une question sur la sécurité routière,
- une question sur les premiers secours.

Le candidat peut obtenir un point supplémentaire pour chaque bonne réponse. Une manœuvre ainsi qu'un arrêt de précision seront imposés.

À l'issue de cette simulation d'épreuve, l'enseignant pourra, selon le niveau de l'élève, lui proposer des heures de conduite supplémentaires pour finaliser sa formation pratique s'il estime qu'il n'est pas encore prêt.

L'intérêt de l'examen blanc du permis de conduire :

- Se préparer au mieux à l'examen : se familiariser avec les attentes de l'inspecteur et les conditions réelles.
- Mieux gérer son stress : apprendre à garder son calme dans une situation d'évaluation.
- Apprendre de ses erreurs : identifier les points à améliorer pour progresser efficacement.

Examen blanc du permis de conduire :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Connaitre et maîtriser son véhicule											
Savoir s'équiper et s'installer	■	■	■	■	■	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes	■	■	■	■	■						
Appréhender la route											
Prendre l'information	■	■	■	■	■						
Adapter son allure aux circonstances	■	■	■	■	■						
Appliquer la réglementation	■	■	■	■	■						
Partager la route avec les autres usagers											
Communiquer avec les autres usagers	■	■	■	■	■	0	0	0			
Partager la chaussée	■	■	■	■	■	0,5	0,5	0,5			
Maintenir les espaces de sécurité	■	■	■	■	■	1	1	1			
Sous-totaux											
exemples de certificats Courtoisie					+1						
Total général											

Procédé de positionnement dans le cadre d'un parcours professionnel :

1. Je réalise une transition professionnelle.

Dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, un bilan de compétences, des acquis et des expériences permettront d'évaluer le niveau du stagiaire, afin de proposer un parcours de formation sur mesure.

Déroulement :

- Un questionnaire de positionnement professionnel est à compléter,
- Une évaluation préalable doit être réalisée (voir « procédé d'évaluation de départ »),
- Un compte rendu de l'évaluation, accompagné d'un devis détaillé et d'un programme de formation, est transmis.

2. Je mobilise mes droits CPF pour obtenir un premier permis de conduire de la catégorie B ou A1-A2.

Le stagiaire doit répondre à deux critères d'éligibilité :

- L'obtention du permis doit contribuer à la réalisation d'un projet professionnel, ou favoriser la sécurisation d'un parcours professionnel.
- Il ne doit pas faire l'objet d'une suspension de permis, d'une interdiction de le solliciter, ou d'une procédure de récupération de points.

Déroulement :

- Un questionnaire de positionnement professionnel est à compléter,
- Une attestation sur l'honneur est à compléter pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire ». Cette attestation, téléchargeable sur l'espace Mon Compte Formation, doit être transmise à l'organisme de formation, qui s'engage à la conserver pendant 5 ans.
- Une évaluation préalable doit être réalisée (voir « procédé d'évaluation de départ »),
- Un compte rendu de l'évaluation, un devis détaillé et un programme de formation sont transmis.

Questionnaire de Positionnement Professionnel

Renseignements d'ordre général

- Nom, prénom :
- Adresse :
- Tél. :
- E-mail :
- Prescripteur :
- Financier :

Questionnaire

1. Quelle formation est concernée par l'inscription ?

2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation ?

Exemple : apprendre à maîtriser le véhicule, obtenir le permis de conduire...

3. Quelles sont vos motivations ?

4. Quelles sont vos disponibilités ?

- Temps consacré à la formation :
- Périodes, horaires, journées disponibles pour la formation :

Modalités Complémentaires

Avez-vous des informations complémentaires à nous transmettre qui pourraient permettre d'adapter au mieux votre formation ? (handicap, expérience, antécédents, prérogatives, moyen de communication, etc.)